

*Initiatives ministérielles*

autres provinces, les services publics tels qu'Ontario Hydro sont des sociétés d'État. L'Île-du-Prince-Édouard risque de perdre 300 000 \$ par année en raison des modifications apportées à ce programme. Madame la Présidente, 300 000 \$, ce n'est peut-être pas grand-chose pour certaines personnes ou certaines provinces. Mais pour une petite province comme l'Île-du-Prince-Édouard, c'est un montant dont elle peut difficilement se passer, surtout si l'on tient compte des autres réductions de transferts qui ont été imposées.

Les coûts d'exploitation des entreprises d'utilité publique sont astronomiques dans l'Île-du-Prince-Édouard par rapport à ce qu'ils sont en Alberta, en Ontario ou au Québec. Nous n'avons aucun gisement de pétrole ni de gaz naturel, nous n'avons aucun potentiel pour produire de l'énergie hydro-électrique. Il semble grossièrement injuste que l'on impose à nouveau des difficultés à l'Île-du-Prince-Édouard en sabrant dans ce programme de transfert de l'impôt sur le revenu.

L'Île-du-Prince-Édouard perdra 4,4 millions de dollars pendant l'année financière 1990-1991 à cause des réductions du financement des programmes établis. En 1991-1992, cette réduction passera à 8,5 millions de dollars. Il faut ajouter à chacun de ces totaux les 300 000 \$ laissés dans le programme de transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique. Cela veut dire que rien que pour ces deux prévisions budgétaires, l'Île-du-Prince-Édouard perdra près de 5 millions cette année et près de 9 millions l'an prochain. Mais ce n'est pas tout. La coupure la plus cruelle de toute est apparue le dernier jour de l'année financière 1989-1990. À l'insu des fonctionnaires provinciaux des Finances, une disposition de plafonnement qui avait été prévue dans la formule de péréquation de 1982 est entrée en action.

Le 30 mars 1990, près de deux semaines après avoir présenté un budget provincial fondé sur les paiements de péréquation escomptés, le ministre des Finances a appris que les paiements fédéraux de péréquation pour la province seraient réduits de 18,3 millions de dollars au cours des deux prochaines années, mais qu'une fraction énorme de 13,6 de ces 18 millions en serait amputée pour l'année en cours, une année pour laquelle le budget avait déjà été préparé et présenté à l'assemblée législative. Voilà un bel exemple de l'attitude désagréable affichée par le gouvernement à l'endroit de la plus petite province du Canada.

La réduction des paiements de péréquation, des paiements au titre du financement des programmes établis et des paiements de transfert de l'impôt sur le revenu des

entreprises d'utilité publique coûteront à l'Île-du-Prince-Édouard près de 20 millions de dollars cette année et autant l'an prochain. Selon le ministre des Finances, il faudra emprunter pour compenser une bonne partie de ce manque à gagner. Cette portion du déficit fédéral a tout simplement été transférée au gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, dont la situation générale est semblable à celle d'une bonne partie de la région de l'Atlantique.

Les paiements de péréquation sont maintenant, dans la région, un soutien fédéral plus important que le FPE. Les réductions et les transferts y sont brutaux. Le gouvernement fédéral qualifie notre programme d'attaque directe contre le déficit. Les analystes sont beaucoup moins indulgents. Ils disent qu'il «renvoie la balle aux provinces» ou qu'il «rejette sur d'autres les désagréments fiscaux». L'un des grands problèmes nationaux de l'heure, c'est que le public ne fait plus confiance au gouvernement. Cela s'explique. Le gouvernement s'est fait élire en 1984 en promettant de mieux gérer l'économie et de réduire le déficit. En cinq ans de croissance économique et de prospérité, il a réussi à doubler le déficit.

Les prévisions du budget de l'an dernier se révèlent tenir de la plus haute fantaisie. Le budget de cette année se fonde sur des hypothèses jugées, au mieux, comme extrêmement douteuses. Deux mois après sa présentation, les prévisions sur les taux d'intérêt se révèlent sans lien aucun avec la réalité. Au lieu de se situer autour de 11 p. 100, ils atteignent 14,75 p. 100, le niveau le plus élevé depuis la récession du début des années 80.

Le premier ministre prédit une baisse du loyer de l'argent, mais le gouverneur de la Banque du Canada affirme qu'il faut le maintenir élevé pour combattre l'inflation. Nous avons en ce moment, à la fois l'argent cher et une inflation à la hausse. Le Conference Board du Canada prédit que les taux resteront élevés pendant encore deux ans au moins. L'arrivée de la TPS viendra tout aggraver.

Cette nouvelle taxe fera passer le taux national d'inflation de 5,4 p. 100 à 6,3 p. 100. Les syndicats négocient aujourd'hui l'indexation des salaires au coût de la vie. La protection que les travailleurs recherchent contre les effets de la TPS pourrait provoquer une hausse encore plus forte de l'inflation.

On s'attend à ce que le chômage, de 7,9 p. 100 cette année, atteigne 9,2 p. 100 l'année prochaine. On prévoit que la croissance économique de 1,9 p. 100 cette année va ralentir à 1,5 p. 100.